



NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE
A/34/100/Add.1
21 septembre 1979
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANCAIS

UN/SA COLLECTION

Trente-quatrième session

**ORDRE DU JOUR ANNOTE DE LA TRENTE-QUATRIEME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE***

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
I. INTRODUCTION	18
II. ORDRE DU JOUR ANNOTE	19
1. Ouverture de la session par le chef de la délégation colombienne .	19
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation	19
3. Pouvoirs des représentants à la trente-quatrième session de l'Assemblée générale	19
a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs	19
b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs	19
4. Election du Président de l'Assemblée générale	19
5. Election des bureaux des grandes commissions	19
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale	19
7. Communication faite par le Secrétaire général en application du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies	19

* Le présent document a pour objet de mettre à jour les renseignements qui figuraient dans la liste préliminaire annotée des questions à inscrire à l'ordre du jour provisoire de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale (A/34/100).

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux	19
9. Débat général	20
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation ...	20
11. Rapport du Conseil de sécurité	20
12. Rapport du Conseil économique et social	20
13. Rapport de la Cour internationale de Justice	27
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique	27
15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux .	27
a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité	27
b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social	27
16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires	27
a) Election de quinze membres du Conseil du développement industriel	27
b) Election de dix-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement	27
c) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation	27
d) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination	28
e) Election de membres du Conseil des gouverneurs du Fonds spécial des Nations Unies	28
f) Election des membres du Conseil des gouverneurs du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral	28
g) Election de dix-neuf membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international	28

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires ...	28
a) Nomination de cinq membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	28
b) Nomination de six membres du Comité des contributions	28
c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes	28
d) Confirmation de la nomination de trois membres du Comité des placements	28
e) Nomination de trois membres du Tribunal administratif des Nations Unies	28
f) Nomination de trois membres et de trois membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies	28
g) Nomination de cinq membres du Corps commun d'inspection	28
h) Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme	28
i) Nomination des membres de la Commission d'observation pour la paix	28
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	30
a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	30
b) Rapport du Secrétaire général	30
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies	31
20. Restitution des oeuvres d'art aux pays victimes d'expropriation : rapport du Secrétaire général	31
21. Question de Chypre : rapport du Secrétaire général	32
22. Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer	32
23. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine : rapport du Secrétaire général	32
24. Question de Palestine : rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien	32

/...

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
25. La situation au Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général	33
26. Année internationale de l'enfant : plans et mesures visant à améliorer la situation des enfants dans le monde, notamment dans les pays en développement	34
27. Question de Namibie	35
a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	35
b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie	35
c) Rapport du Secrétaire général	35
d) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie	35
28. Politique d' <u>apartheid</u> du Gouvernement sud-africain	36
a) Rapport du Comité spécial contre l' <u>apartheid</u>	36
b) Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l' <u>apartheid</u> dans les sports	36
c) Rapport du Secrétaire général	36
29. Question de l'île comorienne de Mayotte : rapport du Secrétaire général	37
30. Application de la résolution 33/58 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco)	37
31. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport de la Conférence du Comité du désarmement	37
32. Application de la résolution 33/60 de l'Assemblée générale : rapport du Comité du désarmement	37
33. Application de la résolution 33/61 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel II au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco)	37
34. Examen de la possibilité de proclamer la décennie commençant en 1980 Décennie du désarmement	37
	/...

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
35. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique	37
36. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient	37
37. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général	38
38. Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport du Comité du désarmement	38
39. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix	38
a) Rapport du Comité spécial de l'océan Indien	38
b) Rapport de la Réunion des Etats du littoral et de l'arrière-pays de l'océan Indien	38
40. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Comité <u>ad hoc</u> pour la Conférence mondiale du désarmement	38
41. Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport de la Conférence	38
42. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire	38
a) Rapport du Comité du désarmement	38
b) Rapport de la Commission du désarmement	38
c) Etudes des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général	39
d) Non-recours aux armes nucléaires et prévention de la guerre nucléaire : rapport du Secrétaire général	39
e) Semaine du désarmement : rapport du Secrétaire général	39
f) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général	39
g) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire : rapport du Secrétaire général	39

/...

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
h) Diffusion d'informations sur la course aux armements et sur le désarmement	39
i) Rapport du Secrétaire général	39
ii) Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	39
i) Vérification des accords de désarmement et renforcement de la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général	39
j) Programme de recherches et d'études sur le désarmement : rapport du Secrétaire général	39
k) Etude des rapports entre le désarmement et le développement : rapport du Secrétaire général	39
l) Nouvelle philosophie du désarmement : rapport du Secrétaire général	39
43. Renforcement des garanties de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement	40
44. Renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace de recours aux armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement	40
45. Désarmement général et complet	41
a) Rapport du Comité du désarmement	41
b) Mesures propres à accroître la confiance : rapport du Secrétaire général	41
c) Etude de tous les aspects du désarmement régional : rapport du Secrétaire général	41
d) Etude des rapports entre le désarmement et la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général	41
46. Application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale	42
a) Non-intervention dans les affaires intérieures des Etats : rapport du Secrétaire général	42
b) Application de la Déclaration : rapport du Secrétaire général	42
	/..

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
47. Effets des rayonnements ionisants : rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants	43
48. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	43
49. Elaboration d'une convention internationale sur les principes régissant l'utilisation par les Etats de satellites artificiels de la Terre aux fins de la télévision directe : rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	44
50. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	44
a) Rapport du Commissaire général	44
b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	44
c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine	44
d) Rapports du Secrétaire général	44
51. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés	45
52. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects : rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix	45
53. Questions relatives à l'information	46
a) Coopération et assistance pour l'application et l'amélioration des systèmes nationaux d'information et de communications de masse aux fins du progrès social et du développement : rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	46
b) Relations internationales dans le domaine de l'information et des communications de masse : rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	46

/...

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
c) Politique et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information	46
i) Rapport du Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information	46
ii) Rapport du Secrétaire général	46
d) Liberté de l'information	46
i) Projet de déclaration sur la liberté de l'information	46
ii) Projet de convention sur la liberté de l'information	46
54. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies	47
55. Développement et coopération économique internationale	47
a) Rapport du Comité plénier créé en application de la résolution 32/174 de l'Assemblée générale	47
b) Rapport du Comité préparatoire pour la nouvelle stratégie internationale du développement	47
c) Réseau d'échanges de renseignements techniques et banque d'informations industrielles et techniques : rapport du Secrétaire général	47
d) Aide multilatérale au développement aux fins de l'exploration des ressources naturelles : rapport du Secrétaire général	47
e) Coopération économique entre pays en développement : rapport du Secrétaire général	47
f) Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de 1980 : rapport du Secrétaire général	47
g) Participation effective des femmes au développement : rapport du Secrétaire général	47
h) Restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général	47
56. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	49
a) Rapport de la Conférence sur sa cinquième session	49
b) Rapport du Conseil du commerce et du développement	49

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Pages</u>
c) Programme d'action en faveur des pays insulaires en développement : rapport du Secrétaire général	50
d) Transfert inverse de technologie	50
i) Rapport du Secrétaire général	50
ii) Rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	50
e) Assistance à Antigua, à Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla, à Sainte-Lucie et à Saint-Vincent : rapport du Secrétaire général	50
f) Négociations commerciales multilatérales : rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	50
g) Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement .	50
57. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	51
a) Rapport du Conseil du développement industriel	51
b) Conférence des Nations Unies sur la constitution de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel en institution spécialisée : rapport du Secrétaire général	51
c) Préparatifs de la troisième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel : rapport du Directeur exécutif	51
d) Redéploiement des industries vers les pays en développement : rapport du Directeur exécutif	51
58. Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche : rapport du Directeur général	51
59. Activités opérationnelles pour le développement	52
a) Programme des Nations Unies pour le développement	52
b) Fonds d'équipement des Nations Unies	52
c) Activités de coopération technique entreprises par le Secrétaire général	52
d) Programme des Volontaires des Nations Unies	52

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
e) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population	52
f) Fonds des Nations Unies pour l'enfance : rapport du Secrétaire général	52
g) Programme alimentaire mondial	52
h) Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral	52
i) Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement	52
j) Confirmation de la nomination du Directeur exécutif du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral	52
60. Programme des Nations Unies pour l'environnement	55
a) Rapport du Conseil d'administration	55
b) Coopération dans le domaine de l'environnement en matière de ressources naturelles partagées par deux ou plusieurs Etats : rapport du Secrétaire général	55
c) Mesures à prendre en faveur de la région soudano-sahélienne	55
i) Rapport du Conseil d'administration	55
ii) Rapport du Secrétaire général	55
d) Mesures et moyens additionnels de financement en vue de l'application du Plan d'action pour lutter contre la désertification : rapport du Secrétaire général	55
61. Problèmes alimentaires : rapport du Conseil mondial de l'alimentation .	56
62. Fonds spécial des Nations Unies	56
63. Université des Nations Unies	56
a) Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies	56
b) Appels de fonds pour l'Université des Nations Unies : rapport du Secrétaire général	56
c) Question de la création d'une Université pour la paix : rapport du Secrétaire général	56
	/...

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
64. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe	56
a) Activités du Bureau du Coordonnateur : rapport du Secrétaire général	56
b) Assistance aux régions de l'Ethiopie victimes de la sécheresse : rapport du Secrétaire général	56
65. Etablissements humains	57
a) Rapport de la Commission des établissements humains	57
b) Rapport du Secrétaire général	57
66. Examen des tendances à long terme du développement économique	58
67. Conception unifiée de l'analyse et de la planification du développement : rapport du Secrétaire général	58
68. Coopération technique entre pays en développement	58
a) Rapport du Secrétaire général	58
b) Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement	58
69. Accélération du transfert des ressources réelles aux pays en développement	59
a) Transfert accru des ressources : rapport du Secrétaire général ..	59
b) Financement du développement : rapport du Secrétaire général	59
70. Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement	59
71. Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables : rapport du Secrétaire général	59
72. Année internationale de la jeunesse : rapport du Secrétaire général ...	61
73. Application du Programme pour la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale : rapport du Secrétaire général	61
74. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse	61
75. Projet de convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes	61

/...

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
76. Situation sociale dans le monde : rapport du Secrétaire général	61
77. Application de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social : rapport du Secrétaire général	61
78. Question des personnes âgées et des vieillards : rapport du Secrétaire général	61
79. Année internationale des personnes handicapées : rapport du Secrétaire général	62
80. Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix	62
a) Application de la résolution 3519 (XXX) de l'Assemblée générale : rapport du Secrétaire général	62
b) Condition et rôle des femmes dans le domaine de l'enseignement et les domaines économique et social : rapport du Secrétaire général	62
c) Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme : rapport du Secrétaire général	62
d) Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme : rapport du Secrétaire général	62
e) Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : rapport du Comité préparatoire de la Conférence	62
81. Politiques et programmes relatifs à la jeunesse	63
a) Application de la Déclaration concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples : rapport du Secrétaire général	63
b) Directives en vue d'améliorer les moyens de communication entre l'Organisation des Nations Unies et la jeunesse et les organisations de jeunes : rapport du Secrétaire général	63
82. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'auto-détermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Secrétaire général	64
83. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés : rapport du Haut Commissaire	64
84. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme	64
a) Rapport du Comité des droits de l'homme	64

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
b) Etat du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques : rapport du Secrétaire général	64
85. Examen et coordination des programmes des organisations du système des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et coopération avec d'autres programmes internationaux dans le domaine des droits de l'homme	65
86. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale	65
a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale	65
b) Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : rapport du Secrétaire général	65
c) Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d' <u>apartheid</u> : rapport du Secrétaire général .	65
87. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales	66
88. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants	66
a) Questionnaire sur la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants : rapport du Secrétaire général	66
b) Déclarations unilatérales des Etats Membres contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants : rapport du Secrétaire général	66
c) Projet de code de conduite pour les responsables de l'application des lois : rapport du Secrétaire général	66
89. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies	67
a) Rapport du Secrétaire général	67
b) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	67

/...

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
90. Question de la Rhodésie du Sud : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	67
91. Question du Timor oriental : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	68
92. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Rhodésie du Sud, en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l' <u>apartheid</u> et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	68
93. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies .	68
a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux	68
b) Rapport du Secrétaire général	68
94. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général	69
95. Moyens d'étude et de formation offerts par des Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général	69
96. Rapports financiers et comptes et rapports du Comité des commissaires aux comptes	69
a) Programme des Nations Unies pour le développement	69
b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance	69
c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient	69
d) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche	69
e) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	69
f) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population	69

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
97. Budget-programme de l'exercice biennal 1978-1979	70
98. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981	71
99. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des Nations Unies	72
100. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique : rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	72
101. Corps commun d'inspection : rapports du Corps commun d'inspection	73
102. Plan des conférences : rapport du Comité des conférences	73
103. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions	74
104. Questions relatives au personnel	74
a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général	74
b) Autres questions relatives au personnel : rapports du Secrétaire général	74
105. Rapport de la Commission de la fonction publique internationale	74
106. Régime des pensions des Nations Unies	74
a) Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	74
b) Rapport du Secrétaire général	74
107. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient	75
a) Force d'urgence des Nations Unies et Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement : rapport du Secrétaire général	75
b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport du Secrétaire général	75
108. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa trente et unième session	75
109. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa douzième session	76
	/...

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
110. Etat des signatures et des ratifications des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs au respect des droits de l'homme en période de conflit armé : rapport du Secrétaire général	76
111. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international : rapport du Secrétaire général	76
112. Mesures visant à prévenir le terrorisme international qui met en danger ou anéantit d'innocentes vies humaines, ou compromet les libertés fondamentales, et étude des causes sous-jacentes des formes de terrorisme et d'actes de violence qui ont leur origine dans la misère, les déceptions, les griefs et le désespoir et qui poussent certaines personnes à sacrifier des vies humaines, y compris la leur, pour tenter d'apporter des changements radicaux : rapport du Comité spécial du terrorisme international	76
113. Elaboration d'une convention internationale contre la prise d'otages : rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre la prise d'otages	76
114. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffer- missement du rôle de l'Organisation	77
115. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte	77
116. Rapport du Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales .	77
117. Enregistrement et publication des traités et des accords inter- nationaux en vertu de l'Article 102 de la Charte des Nations Unies : rapport du Secrétaire général	77
118. Résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur la repré- sentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales	77
a) Résolution concernant le statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes	77
b) Résolution concernant l'application de la Convention dans les activités futures des organisations internationales	77
119. Systématisation et développement progressif des principes et normes du droit économique international, eu égard en particulier aux aspects juridiques du nouvel ordre économique international	77

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
120. Adoption d'une déclaration sur la coopération internationale pour le désarmement	78
121. Armement nucléaire israélien	78
122. Règlement par des moyens pacifiques des différends entre Etats ...	78
123. La situation au Kampuchea	78
124. Assistance à la reconstruction du Nicaragua	78
125. Mesures d'assistance à la République dominicaine et à la Dominique à la suite des dégâts catastrophiques causés dans ces pays par le cyclone "David" et le cyclone "Frédéric"	79

I. INTRODUCTION

1. Le présent document, qui est une mise à jour des renseignements qui figuraient dans la liste préliminaire annotée (A/34/100), a été établi conformément au paragraphe 17 c) de l'annexe II à la résolution 2837 (XXVI) de l'Assemblée générale, en date du 17 décembre 1971.

2. Depuis la parution, le 15 juin 1979, de la liste préliminaire annotée, les documents suivants ont été distribués à propos de l'ordre du jour :

- a) Demandes d'inscription de questions à l'ordre du jour provisoire (voir points 120 à 122);
- b) Ordre du jour provisoire (voir point 8);
- c) Demande d'inscription d'une question supplémentaire (voir point 123);
- d) Liste supplémentaire (voir point 8);
- e) Demandes d'inscription de questions additionnelles (voir points 124 et 125);
- f) Mémoire du Secrétaire général (voir point 8);
- g) Premier rapport du Bureau (voir point 8).

II. ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation colombienne
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation
3. Pouvoirs des représentants à la trente-quatrième session de l'Assemblée générale :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
4. Election du Président de l'Assemblée générale
5. Election des bureaux des grandes commissions
6. Election des vice-présidents de l'Assemblée générale

A la trente-quatrième session, aucune documentation préliminaire n'est prévue pour ces points de l'ordre du jour.

7. Communication faite par le Secrétaire général en application du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie de la communication du Secrétaire général (A/34/476).

8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire

L'Assemblée générale a été saisie de trois demandes d'inscription de points à l'ordre du jour provisoire (voir points 120 à 122).

L'ordre du jour provisoire a paru le 20 juillet (A/34/150).

Questions supplémentaires

L'Assemblée générale a été saisie d'une demande d'inscription d'une question supplémentaire (voir point 123).

La liste supplémentaire a paru le 24 août (A/34/200).

Questions additionnelles

Au 18 septembre 1979, l'Assemblée générale était saisie de deux demandes d'inscription de questions additionnelles (voir points 124 et 125).

/...

Examen du projet d'ordre du jour par le Bureau

Le mémoire du Secrétaire général concernant l'organisation de la session, l'adoption de l'ordre du jour et la répartition des questions a paru sous la cote A/BUR/34/1.

Examen du rapport du Bureau

L'Assemblée générale, ayant examiné le premier rapport du Bureau (A/34/250), a notamment adopté l'ordre du jour de la trente-quatrième session (A/34/251) et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour (A/34/252).

9. Débat général

Les recommandations du Secrétaire général concernant le débat général figurent aux paragraphes 6 et 7 de son mémoire au Bureau (A/BUR/34/1).

10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation

A la trente-quatrième session de l'Assemblée générale, le rapport du Secrétaire général a paru en tant que Supplément No 1 (A/34/1).

11. Rapport du Conseil de sécurité

A la trente-quatrième session de l'Assemblée générale, le rapport du Conseil de sécurité, qui portera sur la période du 16 juin 1978 au 15 juin 1979, paraîtra en tant que Supplément No 2 (A/34/2). En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point de l'ordre du jour :

- a) Lettres de la Chine : A/34/91, A/34/106-S/13137, A/34/137-S/13200, A/34/154-S/13209, A/34/157-S/13212, A/34/167-S/13231, A/34/185-S/13250, A/34/189-S/13255, A/34/210-S/13271, A/34/213-S/13278, A/34/219-S/13294, A/34/222-S/13299, A/34/235-S/13318, A/34/269-S/13339, A/34/327-S/13407, A/34/341-S/13420, A/34/355-S/13440, A/34/369-S/13459, A/34/390-S/13477, A/34/412-S/13494, A/34/447-S/13523, A/34/508-S/13550;
- b) Lettre de la République démocratique populaire lao : A/34/332-S/13411.

12. Rapport du Conseil économique et social

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Conseil économique et social (A/34/3 et Add.1 à 39), qui paraîtra ultérieurement en tant que Supplément No 3 (A/34/3/Rev.1).

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point :

- a) Lettre de l'Egypte : A/34/95;
- b) Lettre des Etats-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : A/34/96;

/...

- c) Lettre de la République fédérale d'Allemagne : A/34/115;
- d) Lettre de la République démocratique allemande : A/34/205 ;
- e) Lettre du Liban : A/34/385.

Les questions ci-après, qui seront examinées au titre du point 12, comprennent des rapports que l'Assemblée générale a demandés expressément ou que le Conseil économique et social a décidé de transmettre à l'Assemblée. Elles concernent aussi des sujets sur lesquels le Conseil a fait des recommandations à l'Assemblée.

Aménagement et gestion intégrés des ressources en eau

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 32/158 (E/1979/91).

Organisation mondiale du tourisme

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/122 (E/1979/99).

Assistance aux Comores

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/123 (A/34/361).

Assistance à la Guinée-Bissau

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/124 (A/34/370).

Assistance à Sao Tomé-et-Principe

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/125 (A/34/371).

Assistance au Mozambique

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/126 (A/34/377).

Assistance au Cap-Vert

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/127 (A/34/372).

Assistance au Lesotho

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/128 (A/34/393-S/13485).

/...

Assistance aux Seychelles

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/129 (A/34/373).

Assistance au Botswana

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport demandé dans la résolution 33/130 (A/34/419-S/13506).

Assistance à la Zambie

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/131 (A/34/407).

Assistance à Djibouti

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/132 (A/34/362 et Corr.1).

Réalisation du programme de redressement et de relèvement à moyen et à long terme dans la région soudano-sahélienne

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a pris acte avec satisfaction du rapport du Secrétaire général sur la réalisation du programme de redressement et de relèvement à moyen et à long terme dans la région soudano-sahélienne (A/34/432); a exprimé sa profonde gratitude aux gouvernements, aux organismes des Nations Unies, aux organisations intergouvernementales, aux organisations privées et aux particuliers qui avaient aidé à mettre en oeuvre les programmes de redressement, de relèvement et de développement du Sahel; a invité instamment tous les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, les organisations privées et les particuliers à accroître leur assistance; et a invité le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne à entreprendre les consultations nécessaires avec les institutions spécialisées et les autres organismes et programmes des Nations Unies intéressés en vue d'assurer pleinement l'efficacité des apports du système des Nations Unies dans la réalisation des programmes de redressement, de relèvement et de développement du Sahel et d'augmenter la capacité du Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne de répondre de manière satisfaisante aux nouvelles demandes formulées par les Etats membres du Comité permanent interétats (résolution 1979/51).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/133 (A/34/432) (voir aussi point 60).

Rôle du secteur public dans la promotion du développement économique et social des pays en développement

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a recommandé que le rapport du Secrétaire général (E/1979/66) soit transmis

à l'Assemblée générale, conformément à la résolution 32/179 de l'Assemblée; a prié le Secrétaire général de soumettre un nouveau rapport d'activité au Conseil à sa seconde session ordinaire de 1981; a en outre recommandé que l'Assemblée générale examine à sa trente-quatrième session le rapport susmentionné afin de déterminer quels aspects du rôle du secteur public nécessitaient une étude complémentaire en profondeur comme l'indiquait ledit rapport; et a invité les organisations appropriées du système des Nations Unies à accorder toute l'attention voulue dans leurs études aux aspects pertinents du rôle du secteur public dans la promotion du développement économique et social des pays en développement (résolution 1979/48).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans les résolutions 32/179 et 33/144 (E/1979/66).

Aide à la reconstruction et au développement au Liban

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/146 (A/34/504).

Décennie des transports et des communications en Afrique

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a recommandé à l'Assemblée générale d'adopter un projet de résolution dans lequel l'Assemblée prendrait note de la stratégie générale qui a été adoptée pour la mise en oeuvre du programme de la Décennie des transports et des communications en Afrique, par la Conférence des Ministres africains des transports, des communications, de l'information et de la planification, tenue à Addis-Abeba du 9 au 12 mai 1979; prendrait note du fait que le coût estimatif de l'exécution du programme approuvé par la Conférence pour la première phase de la Décennie, 1980-1983, était d'environ 8 milliards de dollars; prierait le Secrétaire général de poursuivre les travaux d'organisation d'une conférence pour l'annonce de contributions, en vue de mobiliser les ressources financières nécessaires pour l'exécution du programme de la première phase de la Décennie; et prierait le Secrétaire général de fournir à la Commission économique pour l'Afrique les ressources nécessaires pour lui permettre de jouer pleinement et efficacement son rôle d'organisme directeur pour la Décennie (résolution 1979/61).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport d'activité du Secrétaire général demandé dans la résolution 32/160 (E/1979/77).

Coopération régionale et développement

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a pris acte du rapport intérimaire du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la résolution 1978/74 du Conseil (E/1979/32 et Corr.1), du rapport du Secrétaire général sur la réunion des secrétaires exécutifs des commissions régionales (E/1979/76 et Add.1) et des parties pertinentes du premier rapport intérimaire du Secrétaire général pour 1979 sur la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies (E/1979/81); a invité le Secrétaire général à poursuivre activement le processus de décentralisation au profit des commissions économiques régionales sur la base des dispositions pertinentes de la section IV de l'annexe de la résolution 32/197 de l'Assemblée et à la lumière

des recommandations contenues dans la résolution 1978/74 du Conseil et à la section V de la résolution 33/202 de l'Assemblée; a invité le Secrétaire général à accélérer plus particulièrement la décentralisation des activités, notamment le redéploiement des ressources nécessaires et appropriées dans les secteurs de programme prioritaires identifiés aux réunions des secrétaires exécutifs, et à rendre compte des résultats à l'Assemblée, à sa trente-quatrième session; s'est félicité de l'intention du Secrétaire général de soumettre à l'Assemblée, à sa trente-quatrième session, un état détaillé des incidences administratives et financières de ses résolutions 32/197 et 33/202 où elle a demandé la décentralisation des activités et le renforcement des commissions régionales; et a invité le Comité du programme et de la coordination à entreprendre à sa vingtième session un examen complet des questions de politique et de programme liées à la répartition des tâches et des responsabilités entre les commissions régionales et les autres services, programmes et organes concernés des Nations Unies, en prévision notamment de l'élaboration de son prochain budget-programme et du prochain plan à moyen terme, et à faire rapport à ce sujet au Conseil et à l'Assemblée en 1980 (résolution 1979/64).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents susmentionnés.

Assistance au peuple palestinien

Conformément à la résolution 2100 (LXIII), relative à l'assistance au peuple palestinien, qui a été adoptée en 1977 par le Conseil économique et social, le Secrétaire général présente au Conseil un rapport annuel sur les mesures prises en application des dispositions de ladite résolution. A sa trente-troisième session, l'Assemblée générale a faites siennes les résolutions du Conseil économique et social relatives à l'assistance au peuple palestinien et a demandé au Programme des Nations Unies pour le développement, agissant en consultation avec les institutions spécialisées et les autres organismes des Nations Unies, d'intensifier ses efforts, en les coordonnant avec ceux de la Commission économique pour l'Asie occidentale, en vue d'appliquer les résolutions pertinentes du Conseil afin d'améliorer, sur le plan social et économique, la situation du peuple palestinien en déterminant ses besoins sociaux et économiques et en élaborant des projets concrets à cette fin, sans préjudice de la souveraineté des divers pays d'accueil arabes, et de fournir à cet effet des fonds suffisants (résolution 33/147).

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'assistance au peuple palestinien (E/1979/61 et Add.1) et a décidé de le transmettre à l'Assemblée générale lors de sa trente-quatrième session (décision 1979/53).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport susmentionné.

Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural

La Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural a eu lieu à Rome du 12 au 23 juillet 1979.

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a pris note avec satisfaction de la déclaration du Secrétaire général de la Conférence (E/1979/SR.37) et des déclarations des délégations; et a décidé d'inviter le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture à soumettre le rapport de la Conférence à l'Assemblée générale et au Comité préparatoire pour la nouvelle stratégie internationale du développement (décision 1979/50).

A sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport de la Conférence (voir A/34/485).

Charte des droits et devoirs économiques des Etats

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a pris note du rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats (E/1979/74) et a décidé de le transmettre à l'Assemblée générale à sa trente-quatrième session (décision 1979/51).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport susmentionné.

Sociétés transnationales

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a décidé de transmettre à l'Assemblée générale, à sa trente-quatrième session, pour qu'elle en poursuive l'examen, les projets de résolution intitulés "Sociétés transnationales : code de conduite des sociétés transnationales et accord international sur les paiements illicites" et "Accord international sur les paiements illicites", qui sont annexés à sa décision (décision 1979/73).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents susmentionnés.

Mesures destinées à améliorer la situation et à faire respecter les droits de l'homme et la dignité de tous les travailleurs migrants

A sa première session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a réaffirmé que les gouvernements des pays qui employaient de la main-d'oeuvre et de ceux qui en fournissaient devaient agir de concert en vue de résoudre les problèmes que posaient les mouvements de main-d'oeuvre à travers les frontières nationales, dans les domaines économique, social et humain, notamment les problèmes qui résultaient des tendances économiques actuelles; a prié le Secrétaire général, en coopération avec les institutions spécialisées et autres organisations intéressées, d'établir un rapport sur les dispositions législatives et administratives nationales existantes en matière de protection des travailleurs migrants et de leurs familles, ainsi que sur les dispositions pertinentes inscrites dans des accords bilatéraux et multilatéraux et de présenter le rapport susmentionné à la Commission du développement social lors de sa vingt-septième session, pour qu'elle puisse évaluer les principes essentiels applicables en la matière et faire les recommandations nécessaires au sujet de son champ d'action futur dans ce domaine (résolution 1979/12). Le Conseil a également prié le Secrétaire général d'inviter l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation mondiale de la santé et les autres organes intéressés de l'Organisation des Nations Unies à poursuivre leur travail de coopération visant à l'élaboration par l'Assemblée générale d'une convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants, conformément aux recommandations pertinentes contenues dans le Programme d'action adopté par la Conférence mondiale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et à présenter au Conseil, lors de sa première session ordinaire de 1980, un rapport sur les résultats de ce travail couvrant les activités qu'ils menaient dans les domaines qui relevaient de leur compétence respective, ainsi que de communiquer aux Etats Membres, lors de la trente-quatrième session de l'Assemblée générale, les résultats des consultations que celle-ci l'avait prié d'entreprendre conformément à la résolution 33/163 en vue de la possibilité d'élaborer une convention internationale sur les droits des travailleurs migrants (résolution 1979/13).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/163 (A/34/535).

Assistance aux étudiants réfugiés sud-africains

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/164 (A/34/345).

Dispositions à prendre, au niveau régional, pour assurer la promotion et la protection des droits de l'homme

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/167 (A/34/359).

Protection des droits de l'homme au Chili

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/174;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial chargé d'étudier la situation des droits de l'homme au Chili, demandé dans la résolution 33/175.

13. Rapport de la Cour internationale de Justice

A la trente-quatrième session, le rapport de la Cour internationale de Justice, qui porte sur la période du 1^{er} août 1978 au 31 juillet 1979, a paru en tant que Supplément No 4 (A/34/4).

14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport de l'Agence pour 1978 : A/34/497;

b) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/4 : A/34/197.

Dans la déclaration qu'il fera à l'Assemblée, le Directeur général de l'Agence rendra compte de tout fait nouveau important survenu depuis la date de publication du rapport.

15. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :

a) Election de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité

b) Election de dix-huit membres du Conseil économique et social

A la trente-quatrième session, aucune documentation préliminaire n'est prévue au titre de ce point de l'ordre du jour.

16. Elections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires :

a) Election de quinze membres du Conseil du développement industriel

b) Election de dix-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement

c) Election de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation

- d) Election de sept membres du Comité du programme et de la coordination
- e) Election de membres du Conseil des gouverneurs du Fonds spécial des Nations Unies
- f) Election des membres du Conseil des gouverneurs du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral
- g) Election de dix-neuf membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une note du Secrétaire général concernant l'alinéa d) (A/34/314); aucune documentation préliminaire n'est prévue au titre des autres alinéas.

17. Nomination aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires

- a) Nomination de cinq membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
- b) Nomination de six membres du Comité des contributions
- c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes
- d) Confirmation de la nomination de trois membres du Comité des placements
- e) Nomination de trois membres du Tribunal administratif des Nations Unies
- f) Nomination de trois membres et de trois membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies
- g) Nomination de cinq membres du Corps commun d'inspection
- h) Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme
- i) Nomination des membres de la Commission d'observation pour la paix

Nomination de cinq membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale devra pourvoir les sièges qui deviendront vacants lors de l'expiration du mandat de M. Abraszewski, M. Kemal, M. Mselle, M. Ouattara et M. Thomas. Elle devra pourvoir en outre au remplacement de M. Akashi et M. Scalabre (voir A/34/261 et A/C.5/34/10).

Nomination de six membres du Comité des contributions

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale devra pourvoir les sièges qui deviendront vacants lors de l'expiration du mandat de M. El-Shibib, M. Georges, M. Hennes, M. Serbanescu, M. Sezaki et M. Stoforopoulos (voir A/34/262).

Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale devra pourvoir le siège qui deviendra vacant lors de l'expiration du mandat du Vérificateur général des comptes du Canada (voir A/34/263).

Confirmation de la nomination de trois membres du Comité des placements

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera appelée à confirmer la nomination par le Secrétaire général de trois personnes pour pourvoir les sièges qui deviendront vacants lors de l'expiration du mandat de M. Faria, M. Nehru et M. Raczkowski (voir A/34/264).

Nomination de trois membres du Tribunal administratif des Nations Unies

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale devra pourvoir les sièges qui deviendront vacants lors de l'expiration du mandat de Mme Bastid, M. Mutuale Tshikankie et M. Venkataraman (voir A/34/265).

Nomination de trois membres et de trois membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale devra pourvoir les postes qui deviendront vacants lors de l'expiration du mandat de M. Garrido, M. Majoli, M. Okeyo, M. Kuttner, M. Marpaung et M. Schmidt (voir A/34/266).

Nomination de cinq membres du Corps commun d'inspection

Le Corps commun d'inspection, dont le statut a été approuvé par l'Assemblée générale à sa trente et unième session (résolution 31/192), est un organe subsidiaire de l'Assemblée et des organes délibérants compétents des institutions spécialisées et des autres organisations internationales du système des Nations Unies qui acceptent le statut (voir point 101).

Le Corps commun se compose actuellement des membres suivants :

/...

- M. Mark Allen (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)^{xx}
- M. Isaac Newton Kofi Atiase (Ghana)^x
- M. Maurice Bertrand (France)^x
- M. Alexander Sergeevich Bryntsev (Union des Républiques socialistes soviétiques)^{xx}
- M. Alfred Nathaniel Forde (Barbade)^x
- M. Streten Ilić (Yougoslavie)^x
- M. Sharif Padmadisastra (Indonésie)^{xx}
- M. Julio C. Rodriguez Arias (Argentine)^{xx}
- M. Joseph Adolph Sawe (République-Unie de Tanzanie)^{xx}
- M. Zakaria Sibahi (République arabe syrienne)^{xx}
- M. Earl D. Sohm (Etats-Unis d'Amérique)^x

x Mandat expirant le 31 décembre 1980.

xx Mandat expirant le 31 décembre 1982.

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une note du Secrétaire général concernant la nomination de cinq membres du Corps commun en vue de pourvoir les sièges qui deviendront vacants lors de l'expiration du mandat de M. Atiase, M. Bertrand, M. Forde, M. Ilić et M. Sohm et la nomination d'un membre pour la durée du reste du mandat de M. Padmadisastra (A/34/548).

Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme

A la trente-quatrième session, aucune documentation préliminaire n'est prévue au titre de cet alinéa.

Nomination des membres de la Commission d'observation pour la paix

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une note du Secrétaire général (A/34/481).

18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux
- b) Rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents ci-après :

a) Rapport du Comité spécial : A/34/23 et Add.1 à 9, qui sera publié ultérieurement en tant que Supplément No 23 (A/34/23/Rev.1);

b) Rapport du Secrétaire général sur le Sahara occidental, demandé dans les résolutions 33/31 A et B (A/34/483).

En outre, les documents ci-après ont été distribués au titre de ce point de l'ordre du jour :

- a) Lettres de l'Argentine : A/34/65, A/34/342;
- b) Lettres du Royaume-Uni : A/34/66, A/34/98, A/34/343;
- c) Lettres de la France et du Royaume-Uni : A/34/103;
- d) Lettres de l'URSS : A/34/109-S/13147, A/34/282;
- e) Lettres de la Mauritanie : A/34/276, A/34/427-S/13503;
- f) Lettres de l'Algérie : A/34/308, A/34/312, A/34/420;
- g) Lettre du Maroc : A/34/421.

19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies

Au 21 septembre 1979, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point de l'ordre du jour :

- a) Demande d'admission de Sainte-Lucie : A/34/455-S/13530;
- b) Lettre du Président du Conseil de sécurité : A/34/464;
- c) Projet de résolution : A/34/L.1 et Add.1.

A la séance d'ouverture de la trente-quatrième session, l'Assemblée générale a admis Sainte-Lucie à l'Organisation des Nations Unies (résolution 34/1).

20. Restitution des oeuvres d'art aux pays victimes d'expropriation : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 32/18 (A/34/529).

/...

21. Question de Chypre : rapport du Secrétaire général

Le 31 mai 1979, le Secrétaire général a fait distribuer un nouveau rapport sur l'Opération des Nations Unies à Chypre (S/13369 et Add.1). Le 15 juin, le Conseil de sécurité a prolongé jusqu'au 15 décembre 1979 le stationnement à Chypre de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix [résolution 451 (1979)].

Les 18 et 19 mai, une réunion de niveau élevé a eu lieu à Nicosie sous les auspices du Secrétaire général, à l'issue de laquelle un communiqué approuvé en 10 points a été publié demandant la reprise des négociations intercommunautaires et indiquant quels étaient le fondement, les priorités et les thèmes convenus. Les entretiens intercommunautaires ont repris le 15 juin à Nicosie et ont été interrompus le 22 juin. Depuis lors, le Secrétaire général a poursuivi ses consultations avec toutes les parties concernées en vue de résoudre les difficultés rencontrées au cours des négociations.

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/15. En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point de l'ordre du jour :

a) Lettres de Chypre : A/34/51-S/12987, A/34/71-S/13062, A/34/77-S/13069, A/34/80-S/13076, A/34/99-S/13122, A/34/119-S/13163, A/34/120-S/13170, A/34/234-S/13317, A/34/428-S/13505;

b) Lettres de la Turquie : A/34/57-S/13012, A/34/64-S/13040, A/34/67-S/13050, A/34/70-S/13055, A/34/74-S/13064, A/34/78-S/13070, A/34/79-S/13073, A/34/87-S/13082, A/34/97-S/13107, A/34/105-S/13135, A/34/125-S/13184, A/34/130-S/13190, A/34/216-S/13288, A/34/221-S/13297, A/34/449-S/13526, A/34/462-S/13534.

22. Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une lettre du Président de la Conférence (A/34/479). En outre, une lettre du Viet Nam (A/34/438-S/13513) a été distribuée au titre de ce point de l'ordre du jour.

23. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/27 (A/34/482). En outre, une lettre du Ghana (A/34/279) a été distribuée au titre de ce point de l'ordre du jour.

24. Question de Palestine : rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien demandé dans la résolution 33/28 D, qui sera publié en tant que Supplément No 35 (A/34/35). En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point de l'ordre du jour :

46. Application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale

- a) Non-intervention dans les affaires intérieures des Etats : rapport du Secrétaire général
- b) Application de la Déclaration : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/74 : A/34/192;
- b) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/75 : A/34/193;

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point :

- a) Lettres de la Pologne : A/34/52, A/34/477;
- b) Lettres du Kampuchea démocratique : A/34/53, A/34/59-S/13024, A/34/62-S/13032, A/34/116-S/13159, A/34/117-S/13160, A/34/123-S/13179, A/34/128-S/13188, A/34/132-S/13193, A/34/134-S/13198, A/34/140-S/13203, A/34/156-S/13211, A/34/163-S/13220, A/34/165-S/13227, A/34/168-S/13232, A/34/172-S/13236, A/34/174-S/13238, A/34/176-S/13240, A/34/180-S/13245, A/34/181-S/13246, A/34/206-S/13262, A/34/215-S/13286, A/34/217-S/13290, A/34/218-S/13293, A/34/223-S/13300, A/34/226-S/13306, A/34/230-S/13311, A/34/233-S/13314, A/34/236-S/13319, A/34/239-S/13323, A/34/253-S/13327, A/34/256-S/13330, A/34/257-S/13333, A/34/260-S/13336, A/34/268-S/13338, A/34/272-S/13342, A/34/280-S/13352, A/34/283-S/13353, A/34/287-S/13358, A/34/291-S/13367, A/34/292-S/13370, A/34/294-S/13374, A/34/297-S/13375, A/34/299-S/13377, A/34/301-S/13380, A/34/302-S/13383, A/34/305-S/13386, A/34/307-S/13389, A/34/310-S/13390, A/34/315-S/13393, A/34/318-S/13395, A/34/324-S/13400, A/34/325-S/13401, A/34/326-S/13404, A/34/328-S/13408, A/34/331-S/13409, A/34/335-S/13414, A/34/352-S/13436, A/34/354-S/13439, A/34/358-S/13442, A/34/363-S/13448, A/34/366-S/13454, A/34/366-S/13454, A/34/368-S/13458, A/34/375-S/13462, A/34/376-S/13463, A/34/381-S/13466, A/34/383-S/13470, A/34/396-S/13483, A/34/399-S/13484, A/34/400-S/13487, A/34/417-S/13498, A/34/423-S/13502, A/34/426-S/13504, A/34/437-S/13512, A/34/446-S/13522, A/34/448-S/13524, A/34/454-S/13529, A/34/461-S/13533, A/34/489-S/13543;
- c) Lettre de la Roumanie : A/34/55;

45. Désarmement général et complet :

- a) Rapport du Comité du désarmement
- b) Mesures propres à accroître la confiance : rapport du Secrétaire général
- c) Etude de tous les aspects du désarmement régional : rapport du Secrétaire général
- d) Etude des rapports entre le désarmement et la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Comité du désarmement : Supplément No 27 (A/34/27);
- b) Rapport de la Commission du désarmement demandé dans la résolution 33/91 A : Supplément No 42 (A/34/42);
- c) Rapports du Secrétaire général :
 - i) Mesures propres à accroître la confiance (résolution 33/91 B) : A/34/416;
 - ii) Etude de tous les aspects du désarmement régional (résolution 33/91 E) : A/34/519;
 - iii) Etude des rapports entre le désarmement et la sécurité internationale (résolution 33/91 I) : A/34/465.

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point :

- a) Lettre de l'Union des Républiques socialistes soviétiques : A/34/69;
- b) Lettre de la République démocratique allemande : A/34/85;
- c) Lettre de la Roumanie : A/34/183;
- d) Lettre de la Hongrie : A/34/275-S/13344
- e) Lettre des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques : A/34/414.

/...

- iii) Semaine du désarmement (résolution 33/71 D) : A/34/457;
 - iv) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement (résolution 33/71 E);
 - v) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire (résolution 33/71 F) : A/34/495;
 - vi) Diffusion d'informations sur la course aux armements et sur le désarmement (résolution 33/71 G, par. 2 et 3) : A/34/458;
 - vii) Vérification des accords de désarmement et renforcement de la sécurité internationale (résolution 33/71 J, par. 1 et 3) : A/34/374, A/34/540;
 - viii) Programme de recherches et d'études sur le désarmement (résolution 33/71 K);
 - ix) Etude des rapports entre le désarmement et le développement (résolution 33/71 M) : A/34/534;
 - x) Nouvelle philosophie du désarmement (résolution 33/71 N);
- d) Rapport du Directeur général de l'UNESCO demandé dans la résolution 33/71 G : A/34/147.

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point de l'ordre du jour :

- a) Lettre de la République démocratique allemande : A/34/85;
- b) Lettre de la Roumanie : A/34/183.

43. Renforcement des garanties de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité du désarmement, qui sera publié en tant que Supplément No 27 (A/34/27).

44. Renforcement de la sécurité des Etats non dotés d'armes nucléaires contre le recours ou la menace de recours aux armes nucléaires : rapport du Comité du désarmement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité du désarmement, qui sera publié en tant que Supplément No 27 (A/34/27).

- c) Etudes des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général
- d) Non-recours aux armes nucléaires et prévention de la guerre nucléaire : rapport du Secrétaire général
- e) Semaine du désarmement : rapport du Secrétaire général
- f) Programme de bourses d'études des Nations Unies sur le désarmement : rapport du Secrétaire général
- g) Application des recommandations et décisions de la dixième session extraordinaire : rapport du Secrétaire général
- h) Diffusion d'informations sur la course aux armements et sur le désarmement :
 - i) Rapport du Secrétaire général;
 - ii) Rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- i) Vérification des accords de désarmement et renforcement de la sécurité internationale : rapport du Secrétaire général
- j) Programme de recherches et d'études sur le désarmement : rapport du Secrétaire général
- k) Etude des rapports entre le désarmement et le développement : rapport du Secrétaire général
- l) Nouvelle philosophie du désarmement : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Comité du désarmement : Supplément No 27 (A/34/27);
- b) Rapport de la Commission du désarmement demandé au paragraphe 118 de la résolution S-10/2 et dans la résolution 33/91 A : Supplément No 42 (A/34/42);
- c) Rapports du Secrétaire général :
 - i) Etudes des Nations Unies sur le désarmement (résolution S-10/2, par. 98);
 - ii) Non-recours aux armes nucléaires et prévention de la guerre nucléaire (résolution 33/71 B) : A/34/456;

/...

37. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/65 (A/34/527).

38. Interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes : rapport du Comité du désarmement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité du désarmement, qui sera publié en tant que Supplément No 27 (A/34/27).

39. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix :

a) Rapport du Comité spécial de l'océan Indien

b) Rapport de la Réunion des Etats du littoral et de l'arrière-pays de l'océan Indien

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport du Comité spécial de l'océan Indien : Supplément No 29 (A/34/29);

b) Rapport de la Réunion des Etats du littoral et de l'arrière-pays de l'océan Indien : Supplément No 45 (A/34/45).

40. Conférence mondiale du désarmement : rapport du Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité ad hoc, qui sera publié en tant que Supplément No 28 (A/34/28).

41. Conférence des Nations Unies sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination : rapport de la Conférence

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport de la Conférence des Nations Unies demandé dans la résolution 33/70 (A/CONF.95/8).

42. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

a) Rapport du Comité du désarmement

b) Rapport de la Commission du désarmement

29. Question de l'île comorienne de Mayotte : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général.

30. Application de la résolution 33/58 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel I au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco)

A sa trente-quatrième session, aucune documentation préliminaire n'est prévue pour ce point de l'ordre du jour.

31. Armes chimiques et bactériologiques (biologiques) : rapport de la Conférence du Comité du désarmement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité du désarmement, qui sera publié en tant que Supplément No 27 (A/34/27). En outre, une lettre de la République fédérale d'Allemagne (A/34/56) a été distribuée au titre de ce point de l'ordre du jour.

32. Application de la résolution 33/60 de l'Assemblée générale : rapport du Comité du désarmement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité du désarmement, qui sera publié en tant que Supplément No 27 (A/34/27).

33. Application de la résolution 33/61 de l'Assemblée générale relative à la signature et à la ratification du Protocole additionnel II au Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Traité de Tlatelolco)

A la trente-quatrième session, aucune documentation préliminaire n'est prévue au titre de ce point de l'ordre du jour.

34. Examen de la possibilité de proclamer la décennie commençant en 1980
Décennie du désarmement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité du désarmement, qui sera publié en tant que Supplément No 27 (A/34/27).

35. Application de la Déclaration sur la dénucléarisation de l'Afrique

A la trente-quatrième session, aucune documentation préliminaire n'est prévue pour ce point de l'ordre du jour.

36. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient

A la trente-quatrième session, aucune documentation préliminaire n'est prévue pour ce point de l'ordre du jour.

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point :

- a) Lettres de Sri Lanka : A/34/111-S/13151, A/34/126-S/13185;
- b) Lettre de l'Ethiopie : A/34/112-S/13154;
- c) Lettre de l'Afrique du Sud : A/34/386-S/13472;
- d) Lettre du Président du Conseil des Nations Unies pour la Namibie : A/34/382-S/13469.

28. Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain

- a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid
- b) Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'apartheid dans les sports
- c) Rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid : Supplément No 22 (A/34/22);
- b) Rapports spéciaux du Comité spécial contre l'apartheid : A/34/22/Add.1 à , qui seront publiés ultérieurement en tant que Supplément No 22 A;
- c) Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'apartheid dans les sports, demandé dans la résolution 33/183 N : Supplément No 36 (A/34/36);
- d) Rapport du Secrétaire général sur le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud.

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point :

- a) Lettres de Sri Lanka : A/34/111-S/13151, A/34/126-S/13185;
- b) Lettre de l'Ethiopie : A/34/112-S/13154;
- c) Lettre de la Chine : A/34/122;
- d) Lettres du Président du Comité spécial contre l'apartheid : A/34/313-S/13391, A/34/348-S/13429, A/34/422-S/13501.

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport du FISE demandé au paragraphe 6 de la résolution 33/83 : A/34/452 et Add.1;

b) Note du Secrétaire général transmettant les messages particuliers publiés par les chefs d'Etat ou de gouvernement, conformément au paragraphe 9 de la résolution 33/83 : A/34/188 et Add.1;

c) Note du Secrétaire général transmettant des communications émanant de gouvernements : A/34/232 et Add.1.

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point :

a) Lettre de l'Union des Républiques socialistes soviétiques : A/34/54;

b) Lettre de la Roumanie : A/34/183;

c) Note verbale de Cuba : A/34/316;

d) Lettre de la Pologne : A/34/319;

e) Lettre du Président du Comité spécial contre l'apartheid : A/34/512.

27. Question de Namibie

a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie

c) Rapport du Secrétaire général

d) Nomination du Commissaire des Nations Unies pour la Namibie

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : A/34/23/Add.2, qui sera ultérieurement incorporé dans le Supplément No 23 (A/34/23/Rev.1);

b) Rapport du Conseil des Nations Unies pour la Namibie : Supplément No 24 (A/34/24);

c) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/182 B : A/34/404.

- a) Lettres du Président du Comité : A/34/83, A/34/155-S/13210, A/34/228-S/13322, A/34/258-S/13334, A/34/395-S/13482, A/34/492-S/13544;
- b) Lettres de Sri Lanka : A/34/111-S/13151, A/34/161-S/13217, A/34/227-S/13307;
- c) Lettres de l'Egypte : A/34/124, A/34/214, A/34/501;
- d) Lettres de l'Iraq : A/34/129-S/13189, A/34/160-S/13216 et Corr.1, A/34/182-S/13248;
- e) Lettre de la République arabe syrienne : A/34/133-S/13194;
- f) Lettre de la Jordanie : A/34/138-S/13201;
- g) Lettre des Emirats arabes unis : A/34/284-S/13354.

25. La situation au Moyen-Orient : rapport du Secrétaire général

Le Secrétaire général a fait distribuer deux nouveaux rapports sur les activités de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) (S/13308, S/13384). Le 14 juin 1979, le Conseil de sécurité a renouvelé le mandat de la FINUL pour six mois, soit jusqu'au 19 décembre 1979 [résolution 450 (1979)]7.

Le 19 juillet 1979, le Secrétaire général a fait distribuer un nouveau rapport sur les activités de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) (S/13460 et Corr.1). Le 24 juillet, le Secrétaire général, dans une lettre adressée au Président du Conseil de sécurité (S/13468), a pris note des récentes consultations du Conseil de sécurité concernant la FUNU et indiqué qu'il croyait comprendre que les membres du Conseil étaient d'accord pour que le mandat de la FUNU ne soit pas prolongé; celui-ci se terminerait donc le 24 juillet à minuit. Il a fait part de son intention de prendre donc toutes les mesures nécessaires pour que le retrait de la FUNU s'effectue en bon ordre. Le même jour, le Secrétaire général a déclaré qu'étant donné que le retrait de la FUNU n'affectait pas le maintien des observateurs de l'ONUST dans la région, son intention était de prendre, conformément aux décisions en vigueur du Conseil, les mesures nécessaires pour assurer la continuation du fonctionnement de l'ONUST.

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/29. En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point de l'ordre du jour :

- a) Lettres du Liban : A/34/68-S/13051, A/34/114-S/13155, A/34/177-S/13242, A/34/259-S/13335, A/34/278-S/13348, A/34/285-S/13355, A/34/306-S/13387, A/34/378-S/13464, A/34/401-S/13488, A/34/433-S/13509, A/34/434-S/13510, A/34/444-S/13519;

b) Lettres d'Israël : A/34/75-S/13065, A/34/101-S/13126, A/34/102-S/13127, A/34/131-S/13192, A/34/151-S/13206, A/34/175-S/13239, A/34/184-S/13249, A/34/203-S/13260, A/34/204-S/13261, A/34/207-S/13264, A/34/231, A/34/277-S/13346, A/34/298-S/13376, A/34/304-S/13385, A/34/323-S/13398, A/34/329, A/34/333-S/13412, A/34/334-S/13413, A/34/353-S/13437, A/34/356-S/13441, A/34/387-S/13474, A/34/403-S/13490, A/34/429-S/13508, A/34/435-S/13511, A/34/498-S/13545;

c) Lettres de la Jordanie : A/34/110-S/13149, A/34/138-S/13201;

d) Lettres de Sri Lanka : A/34/111-S/13151, A/34/161-S/13217, A/34/227-S/13307;

e) Lettres de l'Égypte : A/34/124, A/34/214, A/34/501;

f) Lettres de l'Iraq : A/34/129-S/13189, A/34/160-S/13216 et Corr.1, A/34/182-S/13248;

g) Lettre de la République arabe syrienne : A/34/133-S/13194;

h) Lettre des Emirats arabes unis : A/34/284-S/13354;

i) Lettres du Koweït : A/34/300-S/13379, A/34/350-S/13433, A/34/392-S/13478;

j) Lettre de la France : A/34/344;

k) Lettre du Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien : A/34/395-S/13482;

l) Note du Secrétaire général : A/34/338-S/13419.

26. Année internationale de l'enfant : plans et mesures visant à améliorer la situation des enfants dans le monde, notamment dans les pays en développement

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a exprimé sa profonde satisfaction au Fonds des Nations Unies pour l'enfance pour la manière dont il s'acquittait de ses responsabilités en tant qu'organisme chef de file, et s'est félicité des efforts déployés par les institutions spécialisées participantes, ainsi que des contributions apportées par les organisations non gouvernementales, en particulier par celles qui font partie du Comité des organisations non gouvernementales pour l'Année internationale de l'enfant; invité tous les gouvernements à participer au débat de l'Assemblée générale sur l'Année internationale, eu égard à son importance et afin de coopérer aux efforts visant à améliorer la situation des enfants, en particulier dans les pays en développement; et recommandé que l'Assemblée générale, au cours de ses délibérations, envisage des moyens précis à mettre en oeuvre pour s'assurer qu'il soit donné suite comme il convient à l'Année (résolution 1979/57).

- d) Lettres et note verbale du Viet Nam : A/34/61-S/13031, A/34/81, A/34/89-S/13093, A/34/90, A/34/92-S/13097, A/34/94-S/13101, A/34/104-S/13134, A/34/107-S/13144, A/34/118-S/13161, A/34/121-S/13174, A/34/127-S/13186, A/34/139-S/13202, A/34/164-S/13222, A/34/169-S/13233, A/34/170-S/13234, A/34/201-S/13257, A/34/212-S/13275, A/34/224-S/13302, A/34/254-S/13328, A/34/255-S/13329, A/34/270-S/13340, A/34/351-S/13434, A/34/364-S/13454, A/34/394-S/13481, A/34/402-S/13489, A/34/413-S/13495, A/34/451-S/13527, A/34/459-S/13531, A/34/513-S/13554;
- e) Lettres de la République démocratique allemande : A/34/85, A/34/93, A/34/256-S/13330;
- f) Lettre de la Bolivie : A/34/86-S/13081;
- g) Lettres de la République démocratique populaire lao : A/34/135-S/13199, A/34/173-S/13237, A/34/211-S/13274;
- h) Lettre de l'Union des Républiques socialistes soviétiques : A/34/202-S/13259;
- i) Lettre de Cuba : A/34/209-S/13265;
- j) Lettre de la Tchécoslovaquie : A/34/225-S/13303;
- k) Note verbale de la Mongolie : A/34/267-S/13337;
- l) Note verbale de la Bulgarie : A/34/274-S/13343;
- m) Lettre de la Hongrie : A/34/275-S/13344;
- n) Lettres du Maroc : A/34/317, A/34/421 et Corr.1;
- o) Lettre de Sri Lanka : A/34/336-S/13415.

47. Effets des rayonnements ionisants : rapport du Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité scientifique (A/34/322).

48. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique : rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui a paru en tant que Supplément No 20 (A/34/20).

/...

49. Elaboration d'une convention internationale sur les principes régissant l'utilisation par les Etats de satellites artificiels de la Terre aux fins de la télévision directe : rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des sections pertinentes du rapport du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, qui a paru en tant que Supplément No 20 (A/34/20).

50. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

- a) Rapport du Commissaire général
- b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
- c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine
- d) Rapports du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Commissaire général de l'UNRWA : Supplément No 13 (A/34/13);
- b) Rapport du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'Office, demandé dans la résolution 33/112 D;
- c) Rapport de la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine, demandé dans la résolution 33/112 A;
- d) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/112 C : A/34/480;
- e) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/112 E : A/34/517;
- f) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/112 F : A/34/518;

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point :

- a) Lettres de la Jordanie : A/34/281, A/34/295;
- b) Lettre des Emirats arabes unis : A/34/293;
- c) Lettre d'Israël : A/34/337;
- d) Lettres du Secrétaire général : A/34/339, A/34/340.

51. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme de la population des territoires occupés

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Comité spécial demandé au paragraphe 9 de la résolution 33/113 C;
- b) Rapport du Secrétaire général demandé à l'alinéa d) du paragraphe 11 de la résolution 33/113 C.

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point :

- a) Note verbale du Maroc : A/34/63-S/13034;
- b) Lettres de la Jordanie : A/34/72, A/34/73, A/34/82-S/13080, A/34/152-S/13207, A/34/159-S/13215, A/34/166-S/13229, A/34/178-S/13243, A/34/349-S/13432, A/34/360-S/13445, A/34/384-S/13471, A/34/388-S/13476, A/34/453-S/13528, A/34/505-S/13546, A/34/506-S/13547;
- c) Lettre de la République arabe syrienne : A/34/76-S/13068;
- d) Lettre de l'Egypte : A/34/95;
- e) Lettre du Sénégal : A/34/108-S/13145.

52. Etude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects : rapport du Comité spécial des opérations de maintien de la paix

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité spécial demandé dans la résolution 32/106.

53. Questions relatives à l'information :

- a) Coopération et assistance pour l'application et l'amélioration des systèmes nationaux d'information et des communications de masse aux fins du progrès social et du développement : rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- b) Relations internationales dans le domaine de l'information et des communications de masse : rapport du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
- c) Politique et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information :
 - i) Rapport du Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information
 - ii) Rapport du Secrétaire général
- d) Liberté de l'information :
 - i) Projet de déclaration sur la liberté de l'information
 - ii) Projet de convention sur la liberté de l'information

Coopération et assistance pour l'application et l'amélioration des systèmes nationaux d'information et de communications de masse aux fins du progrès social et du développement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'UNESCO demandé dans la résolution 33/115 A (A/34/148).

Relations internationales dans le domaine de l'information et des communications de masse

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une note du Secrétaire général transmettant le rapport du Directeur général de l'UNESCO demandé dans la résolution 33/115 B (A/34/149).

Politiques et activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Comité chargé de réexaminer les politiques et les activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de l'information, demandé au paragraphe 6 de la résolution 33/115 C : Supplément No 21 (A/34/21);

b) Rapport du Secrétaire général sur l'évolution des activités des services d'information du Secrétariat demandé au paragraphe 8 de la résolution 33/115 C : A/34/379/Add.1.

Liberté de l'information

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une note du Secrétaire général comprenant les renseignements généraux pertinents (A/34/195).

54. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies

A la trente-quatrième session, aucune documentation préliminaire n'est prévue pour ce point de l'ordre du jour.

55. Développement et coopération économique internationale

- a) Rapport du Comité plénier créé en application de la résolution 32/174 de l'Assemblée générale
- b) Rapport du Comité préparatoire pour la nouvelle stratégie internationale du développement
- c) Réseau d'échanges de renseignements techniques et banque d'informations industrielles et techniques : rapport du Secrétaire général
- d) Aide multilatérale au développement aux fins de l'exploration des ressources naturelles : rapport du Secrétaire général
- e) Coopération économique entre pays en développement : rapport du Secrétaire général
- f) Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de 1980 : rapport du Secrétaire général
- g) Participation effective des femmes au développement : rapport du Secrétaire général
- h) Restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies : rapport du Secrétaire général

Rapport du Comité plénier créé en application de la résolution 32/174 de l'Assemblée générale

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité demandé dans la résolution 32/174, qui sera publié en tant que Supplément No 34 (A/34/34). L'Assemblée sera également saisie, conformément à sa résolution 33/198 et à la décision 1979/51 du Conseil économique et social, du rapport du Secrétaire général sur les préparatifs en vue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1980.

/...

Rapport du Comité préparatoire pour la nouvelle stratégie internationale du développement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité préparatoire demandé dans la résolution 33/193, qui sera publié en tant que Supplément No 44 (A/34/44). L'Assemblée sera également saisie, conformément à la décision 1979/51 du Conseil économique et social, d'un rapport du Secrétaire général sur l'examen des progrès réalisés dans l'application de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et eu égard aux résolutions 3202 (S-VI), 3281 (XXIX) et 3362 (S-VII) de l'Assemblée (E/AC.54/22 et Corr.1 et Add.1).

Réseau d'échanges de renseignements techniques

A sa trente-deuxième session, l'Assemblée générale, après avoir examiné les rapports du Secrétaire général (E/6002 et Corr.1, E/6055) a prié le Secrétaire général, agissant en coopération avec les commissions régionales, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, ainsi qu'avec l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et d'autres institutions spécialisées intéressées, d'élaborer des options possibles pour la poursuite des travaux relatifs au réseau, y compris au sujet des calendriers, des coûts, des suggestions opérationnelles axées sur les besoins des usagers, ainsi que des suggestions concernant les secteurs ou sujets pour lesquels le besoin d'un réseau international de renseignements se fait particulièrement sentir, en faisant appel aux plus hautes compétences possibles dans les domaines de l'identification des besoins des usagers, de l'échange de renseignements et du transfert des techniques; elle l'a également prié de lui soumettre, à la trente-quatrième session, un rapport définitif sur les travaux prévus (résolution 32/178).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général sur la création du réseau d'échanges de renseignements techniques demandé dans la résolution 32/178.

Aide multilatérale au développement aux fins de l'exploration des ressources naturelles

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/194 (A/34/S-32).

Coopération économique entre pays en développement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/195 (A/34/S-46).

Préparatifs en vue de la session extraordinaire de l'Assemblée générale de 1980

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/198;

b) Rapports des organes directeurs des organes et organismes intéressés des Nations Unies, demandés dans la résolution 33/198.

Participation effective des femmes au développement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 32/200 (A/34/531).

Restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a décidé d'informer l'Assemblée générale qu'il n'avait pu aboutir à un accord sur la mise en oeuvre des dispositions de la section II de l'annexe de la résolution 32/197 de l'Assemblée; de prendre note du premier rapport intérimaire du Secrétaire général, pour 1979, sur la restructuration des secteurs économique et social du système des Nations Unies (E/1979/81), établi comme suite à la résolution 33/202 de l'Assemblée et de transmettre ce rapport à l'Assemblée à sa trente-quatrième session, et d'autoriser le Secrétaire général à soumettre à le deuxième rapport intérimaire à l'Assemblée à sa trente-quatrième session (décision 1979/57).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/202.

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point de l'ordre du jour :

a) Lettre de l'Autriche : A/34/330;

b) Lettre de l'URSS : A/34/397;

c) Lettre de la République-Unie de Tanzanie : A/34/467;

d) Note verbale de la Tunisie : A/34/533.

e) Notes du Secrétaire général :

i) Rapports des organes directeurs des organismes et organisations intéressés du système des Nations Unies sur les progrès réalisés sur la voie de l'instauration du nouvel ordre économique international (résolution 33/198) : A/34/484;

ii) Résultats de la série de négociations commerciales multilatérales de Tokyo (résolution 33/199) : A/34/418 et Corr.1.

56. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement :

a) Rapport de la Conférence sur sa cinquième session

b) Rapport du Conseil du commerce et du développement

/...

- c) Programme d'action en faveur des pays insulaires en développement : rapport du Secrétaire général
- d) Transfert inverse de technologie :
 - i) Rapport du Secrétaire général
 - ii) Rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- e) Assistance à Antigua, à Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla, à Sainte-Lucie et à Saint-Vincent : rapport du Secrétaire général
- f) Négociations commerciales multilatérales : rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
- g) Confirmation de la nomination du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport de la Conférence sur sa cinquième session : TD/268 et Add.1;
- b) Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa dixième session extraordinaire et sa dix-neuvième session : Supplément No 15 (A/34/15);
- c) Rapports du Secrétaire général :
 - i) Programme d'action en faveur des pays insulaires en développement, demandé dans la résolution 32/185 : A/34/544;
 - ii) Transfert inverse de technologie, demandé au paragraphe 3 de la résolution 33/151;
 - iii) Assistance à Antigua, Saint-Christophe-et-Nièves et Anguilla, Sainte-Lucie et Saint-Vincent, demandé dans la résolution 33/152;
- d) Rapports du Secrétaire général de la CNUCED :
 - i) Transfert inverse de technologie, demandé au paragraphe 6 de la résolution 33/151 : A/34/425;
 - ii) Négociations commerciales multilatérales, demandé dans la résolution 33/199 : A/34/443;
- e) Notes du Secrétaire général :

/...

e) Notes du Secrétaire général :

- i) Conférence des Nations Unies pour l'élaboration d'une convention sur le transport multimodal international, demandée dans la résolution 33/160 et la décision 1979/83 du Conseil économique et social : E/1979/96;
- ii) Nomination du Secrétaire général de la CNUCED.

En outre, une note verbale de la Tunisie (A/34/533) a été distribuée au titre de ce point de l'ordre du jour.

57. Organisation des Nations Unies pour le développement industriel :

- a) Rapport du Conseil du développement industriel
- b) Conférence des Nations Unies sur la constitution de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel en institution spécialisée : rapport du Secrétaire général
- c) Préparatifs de la troisième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel : rapport du Directeur exécutif
- d) Redéploiement des industries vers les pays en développement : rapport du Directeur exécutif

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Conseil du développement industriel : Supplément No 16 (A/34/16);
- b) Rapport du Secrétaire général sur la Conférence des Nations Unies sur la constitution de l'ONUDI en institution spécialisée, contenant un projet de résolution recommandé par la Conférence : A/34/237;
- c) Rapports du Directeur exécutif de l'ONUDI :
 - i) Préparatifs de la troisième Conférence générale de l'ONUDI, demandé dans la résolution 33/77 (E/1979/82);
 - ii) Redéploiement des industries vers les pays en développement, demandé dans la résolution 33/78 : A/34/288.

58. Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche : rapport du Directeur général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Directeur général portant sur la période allant du 1er juillet 1978 au 30 juin 1979, qui a paru en tant que Supplément No 14 (A/34/14).

/...

59. Activités opérationnelles pour le développement :

- a) Programme des Nations Unies pour le développement
- b) Fonds d'équipement des Nations Unies
- c) Activités de coopération technique entreprises par le Secrétaire général
- d) Programme des Volontaires des Nations Unies
- e) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
- f) Fonds des Nations Unies pour l'enfance : rapport du Secrétaire général
- g) Programme alimentaire mondial
- h) Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral
- i) Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement
- j) Confirmation de la nomination du Directeur exécutif du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral

Programme des Nations Unies pour le développement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Conseil économique et social : Supplément No 3 (A/34/3);
- b) Rapport du Conseil d'administration du PNUD sur sa vingt-sixième session : E/1979/40.

Fonds d'équipement des Nations Unies

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Conseil économique et social : Supplément No 3 (A/34/3);
- b) Rapport du Conseil d'administration du PNUD sur sa vingt-sixième session : E/1979/40.

Activités de coopération technique entreprises par le Secrétaire général

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'examiner à sa trente-quatrième session la question des responsabilités du Coordonnateur résident des activités

opérationnelles pour le développement dans le système des Nations Unies, y compris le texte de la lettre type de nomination (E/1979/34, annexe) du coordonnateur résident et les arrangements concernant l'exercice de ses fonctions (E/1979/34/Add.1/Rev.1, annexe), proposés par le Comité administratif de coordination, tels qu'ils figurent dans son rapport annuel pour 1978/79 (E/1979/34 et Add.1/Rev.1) et compte tenu d'autres éléments pertinents (décision 1979/66).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des parties pertinentes des documents suivants :

- a) Rapport du Conseil économique et social : Supplément No 3 (A/34/3);
- b) Rapport du Conseil d'administration du PNUD sur sa vingt-sixième session : E/1979/40.

Programme des Volontaires des Nations Unies

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des parties pertinentes des documents suivants :

- a) Rapport du Conseil économique et social : Supplément No 3 (A/34/3);
- b) Rapport du Conseil d'administration du PNUD sur sa vingt-sixième session : E/1979/40.

Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des parties pertinentes des documents suivants :

- a) Rapport du Conseil économique et social : Supplément No 3 (A/34/3);
- b) Rapport du Conseil d'administration du PNUD sur sa vingt-sixième session (E/1979/40).

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Conseil d'administration du FISE sur sa session annuelle : E/1979/41;
- b) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/81 : A/34/463.

Programme alimentaire mondial

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a soumis à l'Assemblée générale, pour examen et approbation, un projet de résolution aux termes duquel l'Assemblée fixerait, pour les deux années 1981 et 1982,

un objectif minimal d'un milliard de dollars pour les contributions volontaires, dont au moins un tiers devrait être en espèces et/ou en services, et exprimerait l'espoir qu'à ces ressources viendraient s'ajouter d'importantes contributions supplémentaires provenant d'autres sources, en considération du volume prévu de demandes de projets viables et de la capacité du Programme d'opérer à un niveau plus élevé; il a demandé instamment aux Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, ainsi qu'aux membres et membres associés de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture de prendre les dispositions nécessaires en vue d'annoncer leurs contributions lors de la neuvième Conférence pour les annonces de contributions au Programme alimentaire mondial (résolution 1979/55).

A sa trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des parties pertinentes du rapport du Conseil économique et social, qui sera publié en tant que Supplément No 3 (A/34/33).

Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des parties pertinentes des documents suivants :

- a) Rapport du Conseil économique et social : Supplément No 3 (A/34/3);
- b) Rapport du Conseil d'administration du PNUD sur sa vingt-sixième session : E/1979/40;
- c) Rapport du Secrétaire général : A/34/430.

Confirmation de la nomination de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une note du Secrétaire général relative à la nomination de l'Administrateur.

Confirmation de la nomination du Directeur exécutif du Fonds spécial des Nations Unies pour les pays en développement sans littoral

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une note du Secrétaire général relative à la nomination du Directeur exécutif.

60. Programme des Nations Unies pour l'environnement :

- a) Rapport du Conseil d'administration
- b) Coopération dans le domaine de l'environnement en matière de ressources naturelles partagées par deux ou plusieurs Etats : rapport du Secrétaire général
- c) Mesures à prendre en faveur de la région soudano-sahélienne :
 - i) Rapport du Conseil d'administration
 - ii) Rapport du Secrétaire général
- d) Mesures et moyens additionnels de financement en vue de l'application du Plan d'action pour lutter contre la désertification : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Conseil d'administration : Supplément No 25 (A/34/25);
- b) Rapports du Secrétaire général :
 - i) Coopération dans le domaine de l'environnement en matière de ressources naturelles partagées par deux ou plusieurs Etats, demandée dans la résolution 33/87;
 - ii) Mesures à prendre en faveur de la région soudano-sahélienne, demandées dans la résolution 33/88 : A/34/406 (voir aussi point 12);
 - iii) Mesures et moyens additionnels de financement en vue de l'application du Plan d'action pour lutter contre la désertification, demandés dans la résolution 33/89;
- c) Notes du Secrétaire général :
 - i) Conventions et protocoles, demandés dans la résolution 3436 (XXX) : A/34/296;
 - ii) Application du Plan d'action pour lutter contre la désertification demandée dans la résolution 33/88 : A/34/405;
 - iii) Présentation du projet de résolution intitulé "Pollution marine" à l'Assemblée générale, conformément à la décision 33/421.

/...

61. Problèmes alimentaires : rapport du Conseil mondial de l'alimentation

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Conseil mondial de l'alimentation sur les travaux de sa cinquième session, qui a paru en tant que Supplément No 19 (A/34/19).

62. Fonds spécial des Nations Unies

A la trente-quatrième session, aucune documentation préliminaire n'est prévue au titre de ce point de l'ordre du jour.

63. Université des Nations Unies :

- a) Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies
- b) Appels de fonds pour l'Université des Nations Unies : rapport du Secrétaire général
- c) Question de la création d'une Université pour la paix : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents ci-après :

- a) Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies : Supplément No 31 (A/34/31);
- b) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/108;
- c) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/109 : A/34/496.

64. Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe :

- a) Activités du Bureau du Coordonnateur : rapport du Secrétaire général
- b) Assistance aux régions de l'Ethiopie victimes de la sécheresse : rapport du Secrétaire général

A sa première session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social, ayant entendu le rapport oral du Secrétaire général sur l'assistance aux régions de l'Ethiopie victimes de la sécheresse a, entre autres, fait appel aux gouvernements des Etats Membres pour qu'ils continuent et augmentent l'aide qu'ils fournissent au Gouvernement éthiopien pour son effort de secours, de reconstruction et de relèvement en faveur des régions victimes de la sécheresse (Résolution 1979/2).

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a pris note avec satisfaction du rapport annuel du Secrétaire général (A/34/190); a félicité le Conseil d'administration du PNUD des mesures qu'il avait prises touchant les projets nationaux et régionaux de planification préalable des secours et de prévention des catastrophes; a demandé instamment la suppression des obstacles qui s'opposaient au recrutement de personnel qualifié pour le Bureau du Coordonnateur et l'accélération de ce recrutement; a invité les gouvernements à verser des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour le renforcement du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et à ses deux comptes subsidiaires; a renouvelé l'invitation qu'il avait déjà adressée à toutes les parties s'occupant d'opérations de secours d'envisager l'adoption de mesures pour écarter les obstacles et accélérer les secours internationaux aux victimes de catastrophes; et a invité le Comité préparatoire pour la nouvelle stratégie internationale du développement à tenir compte, dans ses délibérations, des questions liées aux secours en cas de catastrophe, à la planification préalable et aux mesures de prévention (Résolution 1979/59). A la même session, le Conseil a noté les tragiques circonstances du tremblement de terre qui avait frappé la côte monténégrine, en Yougoslavie; a invité tous les Etats à envisager toute assistance supplémentaire qu'ils pouvaient être en mesure de fournir; et invité les institutions spécialisées et les organismes des Nations Unies à considérer les besoins à long terme, en matière de reconstruction (Résolution 1979/58). Toujours à la même session, le Conseil a exprimé sa sympathie à la Jamaïque devant les pertes de vies humaines dues aux inondations; a noté le rôle joué par le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe; et a invité les gouvernements et les organismes du système des Nations Unies à appuyer les activités de reconstruction (Résolution 1979/60).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents ci-après :

a) Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau de Coordonnateur, demandé dans les résolutions 2816 (XXVI), 3532 (XXX) et 32/56 : A/34/190;

b) Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux régions de l'Ethiopie victimes de la sécheresse, demandé dans la résolution 33/21 : A/34/198.

65. Etablissements humains :

a) Rapport de la Commission des établissements humains

b) Rapport du Secrétaire général

Le Directeur exécutif du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat), M. Arcot Ramachandran, a pris ses fonctions le 11 octobre 1978. Le secrétariat du Centre est installé à Nairobi.

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a pris acte du rapport de la Commission des établissements humains sur les travaux de sa deuxième session (A/34/8); a réaffirmé la nécessité de mettre en oeuvre rapidement et intégralement la résolution 32/162 de l'Assemblée générale; a faites siennes les résolutions et décisions de la Commission, notamment la résolution 2/1 relative au programme de travail pour 1980-1981 et les critères proposés pour l'exécution du programme; et a recommandé à l'Assemblée d'adopter les projets de résolution proposés dans les résolutions 2/3 de la Commission, intitulée "Rapport sur la situation des établissements humains dans le monde et rapports périodiques sur la coopération et l'assistance internationales dans le domaine des établissements humains", 2/4, intitulée "Centre d'information audio-visuelle des Nations Unies sur les établissements humains" (Vision HABITAT) et 2/6, intitulée "Renforcement des activités relatives aux établissements humains" (Résolution 1979/46).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport de la Commission des établissements humains : Supplément No 8 (A/34/8);
- b) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/110 (A/34/536).

66. Examen des tendances à long terme du développement économique

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une note du Secrétaire général (A/34/450).

67. Conception unifiée de l'analyse et de la planification du développement : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la décision 32/418 (E/CN.5/566).

68. Coopération technique entre pays en développement :

- a) Rapport du Secrétaire général
- b) Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Conseil économique et social : Supplément No 3 (A/34/3);
- b) Rapport du Conseil d'administration du PNUD sur sa vingt-sixième session : E/1979/40;

c) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/135 :
E/1979/80;

d) Rapport de l'Administrateur du PNUD demandé dans la résolution 33/134 :
A/34/415.

69. Accélération du transfert des ressources réelles aux pays en développement :

a) Transfert accru des ressources : rapport du Secrétaire général

b) Financement du développement : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/136 : A/34/493;

b) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/137 : A/34/494.

70. Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapports du Comité préparatoire :

i) Troisième session : Supplément No 43 (A/34/43), volume I;

ii) Quatrième session : Supplément No 43 (A/34/43), volume II;

iii) Cinquième session : Supplément No 43 (A/34/43), volume III;

b) Rapport de la Conférence : A/CONF.81/16.

71. Conférence des Nations Unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables : rapport du Secrétaire général

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a demandé à tous les organismes, organes et organisations du système des Nations Unies d'apporter tout leur concours au processus préparatoire et au Secrétariat de la Conférence; a recommandé que les Etats envisagent de désigner des interlocuteurs nationaux qui coordonneraient la préparation de la Conférence au niveau national et assureraient la liaison avec le Secrétariat de la Conférence dans ses activités préparatoires; a prié le Secrétaire général de procéder rapidement, en consultation avec les Etats Membres, à la constitution des groupes techniques prévus au paragraphe 9 de la résolution 33/148 de l'Assemblée générale; a recommandé à

/...

l'Assemblée de constituer à sa trente-quatrième session un organe préparatoire intergouvernemental de la Conférence, qui serait ouvert à tous les Etats comme membres à part entière et ferait rapport à l'Assemblée par l'intermédiaire du Conseil, compte tenu de la recommandation faite à ce sujet dans le rapport du Président du Comité des ressources naturelles sur les travaux du Comité à sa sixième session (E/C.7/112, par. 28, et chapitre I, projet de résolution II); a recommandé à l'Assemblée d'examiner à sa trente-quatrième session les mesures à prendre pour aider les pays en développement à se préparer en vue de la Conférence et d'examiner les moyens qui permettraient au système des Nations Unies, d'ici à la Conférence, d'aider plus efficacement les pays en développement dans le domaine des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, notamment en ce qui concerne la recherche et l'information sur les techniques et les progrès les plus récents dans ce domaine d'un intérêt vital; et a prié le Secrétaire général de la Conférence de soumettre à l'Assemblée, à sa trente-quatrième session, un rapport détaillé sur la préparation de la Conférence, notamment un programme et un calendrier détaillés des activités envisagées et des autres mesures qui pourraient être nécessaires pour réaliser pleinement les objectifs de la résolution 33/148 (Résolution 1979/66).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/148.

72. Année internationale de la jeunesse : rapport du Secrétaire général

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a décidé de reprendre l'examen de la question des années internationales et anniversaires à sa seconde session ordinaire de 1980, à la lumière du rapport que présenterait le Secrétaire général et des propositions présentées au cours de la seconde session ordinaire de 1979 (décision 1979/64).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/7 : A/34/468;

b) Rapport du Secrétaire général sur les travaux de l'équipe de travail interinstitutions sur les politiques et programmes relatifs à la jeunesse demandés dans la résolution 1979/27 et la décision 1979/69 du Conseil économique et social.

73. Application du Programme pour la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des rapports du Secrétaire général demandés dans la résolution 3057 (XXVIII) (E/1979/13 et Add.1 et 2, E/1979/15 et Add.1, A/34/411).

74. Elimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une note du Secrétaire général (A/34/302).

75. Projet de convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'une note du Secrétaire général transmettant le rapport du Groupe de travail de la Troisième Commission, établi à la trente-troisième session (A/34/60 et Corr.2).

76. Situation sociale dans le monde : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du Rapport sur la situation sociale dans le monde, 1978 (E/CN.5/557 et Add.1 à 3 - Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.79.IV.1).

77. Application de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 32/117 (E/CN.5/563).

78. Question des personnes âgées et des vieillards : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 32/131 (E/CN.5/562).

79. Année internationale des personnes handicapées : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Secrétaire général : A/34/158 et Corr.1;
- b) Note du Secrétaire général : A/34/309.

En outre, une note verbale du Viet Nam (A/34/290) a été distribuée au titre de ce point.

80. Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix :

- a) Application de la résolution 3519 (XXX) de l'Assemblée générale : rapport du Secrétaire général
- b) Condition et rôle des femmes dans le domaine de l'enseignement et les domaines économique et social : rapport du Secrétaire général
- c) Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme : rapport du Secrétaire général
- d) Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme : rapport du Secrétaire général
- e) Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme : rapport du Comité préparatoire de la Conférence

A sa première session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a recommandé que l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme soit situé en République dominicaine et qu'en attendant que soit signé l'accord entre le gouvernement hôte et l'Organisation des Nations Unies, les travaux de fond et les préparatifs administratifs en vue de la mise en place de l'Institut se poursuivent à New York (résolution 1979/11). A la même session, le Conseil a pris acte de la note révisée du Secrétariat sur les incidences de l'ordre du jour provisoire de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme sur les programmes de travail du Conseil et de la Commission de la condition de la femme (E/1979/6/Rev.1) (décision 1979/20); et a décidé d'autoriser le Secrétaire général à transmettre à l'Assemblée générale, lors de sa trente-quatrième session, le rapport du Comité préparatoire de la Conférence mondiale de la Décennie des Nations Unies pour la femme sur sa deuxième session (décision 1979/21).

A la seconde session ordinaire de 1979, le Conseil économique et social a nommé les 10 membres du Conseil d'administration de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (décision 1979/58).

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des rapports suivants du Secrétaire général :

/...

- a) Rapport sur l'application de la résolution 3519 (XXX), demandé dans la résolution 31/142 : A/34/471;
- b) Rapport sur la condition et le rôle des femmes dans le domaine de l'enseignement et dans les domaines économique et social, demandé dans la résolution 33/184;
- c) Rapport sur l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, demandé dans la résolution 33/187;
- d) Rapport sur le Fonds de contributions volontaires pour la Décennie des Nations Unies pour la femme, demandé dans la résolution 33/188;
- e) Rapport sur les préparatifs de la Conférence demandé dans la résolution 33/189.

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point de l'ordre du jour :

- a) Lettres de l'Angola : A/34/113, A/34/391;
- b) Note verbale de l'Iraq : A/34/321.

81. Politiques et programmes relatifs à la jeunesse :

- a) Application de la Déclaration concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples : rapport du Secrétaire général
- b) Directives en vue d'améliorer les moyens de communication entre l'Organisation des Nations Unies et la jeunesse et les organisations de jeunes : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des rapports suivants du Secrétaire général :

- a) Rapport sur les mesures prises pour appliquer la Déclaration concernant la promotion parmi les jeunes des idéaux de paix, de respect mutuel et de compréhension entre les peuples et mesures relatives au rôle actuel et futur de la jeunesse et à sa participation aux processus de développement et de construction nationale, ainsi que dans le domaine de la promotion de la coopération et de la compréhension internationales, demandé dans la résolution 31/129 : E/CN.5/575;
- b) Rapport sur l'amélioration des courants de communications avec les jeunes et les organisations de jeunes, demandé dans la résolution 33/6 (A/34/199);
- c) Rapport sur l'établissement d'un arrangement de coopération entre les centres de recherche et d'information sur la jeunesse : E/CN.5/559;
- d) Rapport sur les travaux de l'équipe de travail interinstitutions sur la jeunesse, demandé dans la résolution 1979/27 du Conseil économique et social.

82. Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'auto-détermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/24 (A/34/367 et Add.1).

83. Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés : rapport du Haut Commissaire

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport du Haut Commissaire portant sur la période allant du 1er avril 1978 au 31 mars 1979 : Supplément No 12 (A/34/12);

b) Additif contenant le rapport sur la trentième session du Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire : Supplément No 12A (A/34/12/Add.1);

c) Rapport du Secrétaire général sur la Réunion de Genève sur les réfugiés et les personnes déplacées en Asie du Sud-Est et les faits intervenus ultérieurement.

En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point de l'ordre du jour :

a) Note verbale du Kampuchea démocratique : A/34/58;

b) Lettre du Liban : A/34/385.

84. Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme :

a) Rapport du Comité des droits de l'homme

b) Etat du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport du Comité des droits de l'homme : Supplément No 40 (A/34/40);

b) Rapport du Secrétaire général demandé dans les résolutions 2200 A (XXI) et 33/51 (A/34/440).

En outre, une lettre du Viet Nam (A/34/491) a été distribuée au titre de ce point de l'ordre du jour.

/...

85. Examen et coordination des programmes des organisations du système des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme et coopération avec d'autres programmes internationaux dans le domaine des droits de l'homme

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport du Conseil économique et social : Supplément No 3 (A/34/3);

b) Rapport de la Commission des droits de l'homme sur les travaux de sa trente-cinquième session : Documents officiels du Conseil économique et social, 1979, Supplément No 6 (E/1979/36), chap. IX.

86. Elimination de toutes les formes de discrimination raciale :

a) Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

b) Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale : rapport du Secrétaire général

c) Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid : rapport du Secrétaire général

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité sur les travaux de ses dix-neuvième et vingtième sessions, qui a paru en tant que Supplément No 18 (A/34/18).

Etat de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans les résolutions 2106 A (XX) et 33/101 (A/34/44).

Etat de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans les résolutions 3380 (XXX) et 33/103 (A/34/42).

/...

87. Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport de la Commission des droits de l'homme : Documents officiels du Conseil économique et social, 1979, Supplément No 6 (E/1979/36);
- b) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 3451 (XXX) : A/34/398;
- c) Note du Secrétaire général demandée dans la résolution 33/46 : A/34/196.

88. Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants :

- a) Questionnaire sur la Déclaration sur la protection de toutes les personnes contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants : rapport du Secrétaire général
- b) Déclarations unilatérales des Etats Membres contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants : rapport du Secrétaire général
- c) Projet de code de conduite pour les responsables de l'application des lois : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Conseil économique et social : Supplément No 3 (A/34/3);
- b) Rapport de la Commission des droits de l'homme : Documents officiels du Conseil économique et social, 1979, Supplément No 6 (A/1979/36), chap. VIII;
- c) Rapports du Secrétaire général :
 - i) Réponses au questionnaire demandé au paragraphe 6 de la résolution 33/178 : A/34/144 et Add.1;
 - ii) Déclarations unilatérales, demandées au paragraphe 9 de la résolution 33/178 : A/34/145 et Add.1;

/...

iii) Projet de code de conduite pour les responsables de l'application des lois, demandé dans la résolution 33/179 : A/34/431;

d) Notes du Secrétaire général :

i) Projet d'ensemble de principes pour la protection des personnes soumises à toutes formes de détention ou d'emprisonnement, demandée dans la résolution 3453 (XXX) : A/34/146;

ii) Elaboration de principes d'éthique médicale, demandée dans les résolutions 3218 (XXIX), 3453 (XXX) et 31/85 : A/34/273.

89. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies :

a) Rapport du Secrétaire général

b) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport du Secrétaire général;

b) Rapport du Comité spécial : A/34/23/Add.9, qui sera incorporé ultérieurement dans le Supplément No 23 (A/34/23/Rev.1).

En outre, une lettre du Portugal (A/34/311) a été distribuée au titre de ce point de l'ordre du jour.

90. Question de la Rhodésie du Sud : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie de la partie pertinente du rapport du Comité spécial (A/34/23/Add.1) qui sera ultérieurement incorporée dans le Supplément No 23 (A/34/23/Rev.1). En outre, les documents suivants ont été distribués au titre de ce point de l'ordre du jour :

a) Lettre de la Guinée équatoriale : A/34/88-S/13084;

b) Lettres de Sri Lanka : A/34/111-S/13151, A/34/126-S/13185, A/34/186-S/13252, A/34/187-S/13253;

c) Lettres de la Zambie : A/34/171-S/13235, A/34/179-S/13244, A/34/346-S/13427;

- d) Lettre de l'Égypte : A/34/220-S/13295;
- e) Lettre de la Mongolie : A/34/228-S/13309;
- f) Lettre du Ghana : A/34/279.

91. Question du Timor oriental : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie de la partie pertinente du rapport du Comité spécial (A/34/23/Add.3), qui sera ultérieurement incorporée dans le Supplément No 23 (A/34/23/Rev.1). En outre, une lettre du Portugal (A/34/311) a été distribuée au titre de ce point de l'ordre du jour.

92. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux en Rhodésie du Sud, en Namibie et dans tous les autres territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe : rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie de la partie pertinente du rapport du Comité spécial [A/34/23 (troisième partie)] qui sera ultérieurement incorporée dans le Supplément No 23 (A/34/23/Rev.1).

93. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies :

- a) Rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux
- b) Rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Comité spécial : A/34/23 (cinquième partie), qui sera ultérieurement incorporé dans le Supplément No 23 (A/34/23/Rev.1);
- b) Rapport du Conseil économique et social : Supplément No 3 (A/34/3);
- c) Rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/41 : A/34/208 et Add.1 à 3.

94. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général sur le Programme.

95. Moyens d'étude et de formation offerts par des Etats Membres aux habitants des territoires non autonomes : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/43.

96. Rapports financiers et comptes et rapports du Comité des commissaires aux comptes :

- a) Programme des Nations Unies pour le développement
- b) Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- c) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
- d) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
- e) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
- f) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapports financiers :
 - i) Programme des Nations Unies pour le développement : Supplément No 5A (A/34/5/Add.1);
 - ii) Fonds des Nations Unies pour l'enfance : Supplément No 5B (A/34/5/Add.2);
 - iii) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient : Supplément No 5C (A/34/5/Add.3);
 - iv) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche : Supplément No 5D (A/34/5/Add.4);
 - v) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés : Supplément No 5E (A/34/5/Add.5);
 - vi) Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population : Supplément No 5G (A/34/5/Add.7);

/...

b) Rapport du Comité consultatif : A/34/486.

97. Budget-programme de l'exercice biennal 1978-1979

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport final du Secrétaire général sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 1978-1979;

b) Rapport du Comité consultatif.

98. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1980-1981 : Supplément Supplément No 6 (A/34/6);
- b) Projet de plan à moyen terme pour la période 1980-1983 : Supplément No 6 (A/33/6/Rev.1);
- c) Rapports du Comité consultatif : Supplément No 7 (A/34/7) et Supplément No 7A (A/34/7/Add.1 à 40).

En outre, une note verbale d'Israël (A/34/329) a été distribuée au titre de ce point de l'ordre du jour.

Des montants estimatifs révisés concernant certaines parties du budget seront présentés selon les besoins. Au titre de ce point de l'ordre du jour seront présentés un certain nombre d'autres documents qui porteront en particulier sur les questions suivantes :

Identification des activités achevées, dépassées, d'une utilité marginale ou inefficaces

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/204 (A/C.5/34/4 et Corr.1).

Etude d'ensemble de la question des honoraires versés aux membres des organes et organes subsidiaires de l'Organisation des Nations Unies

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/33/54) et du rapport correspondant du Comité consultatif.

Incidences de l'inflation sur les budgets des organismes des Nations Unies

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général (A/C.5/33/47) et du rapport correspondant du Comité consultatif.

Services fournis par l'Organisation des Nations Unies pour les activités financées par des fonds extra-budgétaires

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'un rapport du Secrétaire général et du rapport correspondant du Comité consultatif.

Nomenclature des services du Secrétariat

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'un rapport du Secrétaire général.

Locaux du Centre international de Vienne

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/181.

Agrandissement des salles de conférence et amélioration des installations à l'usage des services de conférence et des délégués au Siège de l'Organisation des Nations Unies

A la trente-quatrième session, l'Assemblée sera saisie d'un rapport du Secrétaire général.

Services linguistiques arabes à l'Organisation des Nations Unies

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 32/205.

Voyages en première classe dans les organismes des Nations Unies

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 32/198.

Locaux des Nations Unies à Nairobi

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie d'un rapport du Secrétaire général.

Création d'un groupe des services documentaires au Département des affaires économiques et sociales internationales

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la section II de la résolution 33/116 A.

Transformation et amélioration des locaux et gros travaux d'entretien à l'Office des Nations Unies à Genève

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la section V de la résolution 33/116 A.

99. Crise financière de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité de négociation sur la crise financière de l'Organisation des Nations Unies

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la décision 33/430 et, si besoin est, d'un rapport complémentaire du Comité de négociation.

100. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique : rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité consultatif sur les budgets administratifs des organisations.

101. Corps commun d'inspection : rapports du Corps commun d'inspection

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Corps commun d'inspection sur ses activités durant la période allant du 1er juillet 1978 au 30 juin 1979 : A/C.5/34/1;
- b) Autres rapports du Corps commun d'inspection :
 - i) Glossaire de termes relatifs à l'évaluation : A/34/286;
 - ii) Organisation et gestion des programmes des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues : E/1979/10;
 - iii) Bureau interorganisations pour les systèmes d'information : A/34/153;
 - iv) Eléments d'orientation applicables aux systèmes d'évaluation interne des organismes des Nations Unies : A/34/271;
 - v) La planification à moyen terme à l'Organisation des Nations Unies : A/34/84 et Add.1;
 - vi) Centres d'information des Nations Unies : A/34/379 et Add.1;
 - vii) Groupe des services documentaires du Département des affaires économiques et sociales internationales : A/34/380;
- c) Rapports du Secrétaire général :
 - i) Application des recommandations du Corps commun d'inspection, conformément aux résolutions 2924 B (XXVII) et 32/199 : A/C.5/34/6;
 - ii) Identification des produits dans le budget-programme de l'Organisation des Nations Unies : A/C.5/34/2.

102. Plan des conférences : rapport du Comité des conférences

A sa seconde session ordinaire de 1979, le Comité économique et social a ajourné la décision sur le calendrier des réunions intergouvernementales et des réunions d'experts relatives à la science et à la technique jusqu'au moment où l'Assemblée générale aurait examiné le rapport de la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, a réduit d'une semaine la durée de chacune des sessions ordinaires du Conseil; a décidé que les sessions ordinaires des commissions techniques et des comités permanents du Conseil devraient normalement avoir une durée maximale de huit jours ouvrables, et qu'après l'adoption du calendrier des réunions par le Conseil, aucune réunion additionnelle entraînant des dérogations au cycle biennal de réunions ne serait autorisée pendant la période biennale en question; et a approuvé le calendrier des conférences et des réunions pour 1980 et 1981 (décision 1979/81).

/...

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité des conférences, contenant notamment le calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour les années 1978-1979, qui sera publié en tant que Supplément No 32 (A/34/32).

103. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies : rapport du Comité des contributions

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité des contributions, qui a paru en tant que Supplément No 11 (A/34/11 et Add.1).

104. Questions relatives au personnel :

- a) Composition du Secrétariat : rapport du Secrétaire général
- b) Autres questions relatives au personnel : rapports du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapports du Secrétaire général :
 - i) Composition du Secrétariat (A/34/408);
 - ii) Application des mesures et principes énoncés dans la section I de la résolution 33/143, conformément aux termes de ladite résolution;
 - iii) Liste des fonctionnaires normés à titre permanent ou pour une durée d'un an et plus : A/C.5/34/L.4;
- b) Note du Secrétaire général relative à la révision du Règlement du personnel : A/C.5/34/7

105. Rapport de la Commission de la fonction publique internationale

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du cinquième rapport annuel de la Commission de la fonction publique internationale, qui sera publié en tant que Supplément No 30 (A/34/30).

106. Régime des pensions des Nations Unies :

- a) Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies
- b) Rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies : Supplément No 9 (A/34/9);
- b) Rapport du Secrétaire général demandé dans les résolutions 33/121 A et B;
- c) Rapport du Comité consultatif.

107. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :

- a) Force d'urgence des Nations Unies et Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant : rapport du Secrétaire général
- b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban : rapport du Secrétaire général

Force d'urgence des Nations Unies et Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Secrétaire général relatif aux dépenses de la FUNU et de la FNUOD;
- b) Rapport du Comité consultatif.

Force intérimaire des Nations Unies au Liban

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Secrétaire général sur les dépenses de la FINUL;
- b) Rapport du Comité consultatif.

108. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa trente et unième session

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa trente et unième session (14 mai-3 août 1979) : Supplément No 10 (A/34/10);

b) Note du Secrétaire général contenant le texte des projets d'articles définitivement ou provisoirement adoptés par la Commission à propos des questions que celle-ci a examinées à sa trente et unième session : A/34/194.

/...

109. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa douzième session

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

a) Rapport de la Commission sur les travaux de sa douzième session (18/29 juin 1979) : Supplément No 17 (A/34/17);

b) Note du Secrétaire général transmettant les observations formulées par le Conseil du commerce et du développement conformément à la résolution 2205 (XXI).

110. Etat des signatures et des ratifications des Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949 relatifs au respect des droits de l'homme en période de conflit armé : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 32/44 (A/34/445).

111. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 32/146.

112. Mesures visant à prévenir le terrorisme international qui met en danger ou anéantit d'innocentes vies humaines, ou compromet les libertés fondamentales, et étude des causes sous-jacentes des formes de terrorisme et d'actes de violence qui ont leur origine dans la misère, les déceptions, les griefs et le désespoir et qui poussent certaines personnes à sacrifier des vies humaines, y compris la leur, pour tenter d'apporter des changements radicaux : rapport du Comité spécial du terrorisme international

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité spécial, qui a paru en tant que Supplément No 37 (A/34/37). En outre, des lettres d'Israël (A/34/387-S/13474, A/34/403-S/13490, A/34/429-S/13508, A/34/435-S/13511, A/34/498-S/13545) ont été distribuées au titre de ce point de l'ordre du jour.

113. Elaboration d'une convention internationale contre la prise d'otages : rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre la prise d'otages

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité spécial, qui a paru en tant que Supplément No 39 (A/34/39).

114. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Comité spécial : Supplément No 33 (A/34/33);
- b) Rapport du Secrétaire général : A/34/409.

115. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Comité, qui sera publié en tant que Supplément No 26 (A/34/26)

116. Rapport du Comité spécial pour le renforcement de l'efficacité du principe du non-recours à la force dans les relations internationales

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie des documents suivants :

- a) Rapport du Comité spécial : Supplément No 41 (A/34/41);
- b) Rapport du Secrétaire général : A/34/410.

117. Enregistrement et publication des traités et des accords internationaux en vertu de l'Article 102 de la Charte des Nations Unies : rapport du Secrétaire général

A la trente-quatrième session, l'Assemblée générale sera saisie du rapport du Secrétaire général demandé dans la résolution 33/141 B (A/34/466).

118. Résolutions adoptées par la Conférence des Nations Unies sur la représentation des Etats dans leurs relations avec les organisations internationales :

- a) Résolution concernant le statut d'observateur des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine ou la Ligue des Etats arabes
- b) Résolution concernant l'application de la Convention dans les activités futures des organisations internationales

A la trente-quatrième session, aucune documentation préliminaire n'est prévue au titre de ce point de l'ordre du jour.

119. Systématisation et développement progressif des principes et normes du droit économique international, eu égard en particulier aux aspects juridiques du nouvel ordre économique international

A la trente-quatrième session, aucune documentation préliminaire n'est prévue au titre de ce point de l'ordre du jour.

120. Adoption d'une déclaration sur la coopération internationale pour le désarmement

Par une lettre datée du 18 juin 1979 (A/34/141 et Add.1), la Tchécoslovaquie a demandé l'inscription du point ci-dessus à l'ordre du jour de la trente-quatrième session.

A sa 4ème séance plénière, le 21 septembre 1979, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/34/250), d'inscrire ce point à l'ordre du jour et de le renvoyer à la Première Commission.

121. Armement nucléaire israélien

Par une lettre datée du 12 juillet 1979 (A/34/142), l'Iraq a demandé l'inscription du point ci-dessus à l'ordre du jour de la trente-quatrième session.

A sa 4ème séance plénière, le 21 septembre 1979, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/34/250), d'inscrire ce point à l'ordre du jour et de le renvoyer à la Première Commission.

122. Règlement par des moyens pacifiques des différends entre Etats

Par une lettre datée du 16 juillet 1979 (A/34/143), la Roumanie a demandé l'inscription du point ci-dessus à l'ordre du jour de la trente-quatrième session.

A sa 4ème séance plénière, le 21 septembre 1979, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/34/250), d'inscrire ce point à l'ordre du jour et de le renvoyer à la Première Commission.

123. La situation au Kampuchea

Par une lettre datée du 17 août 1979 (A/34/191), l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande ont demandé l'inscription de la question supplémentaire ci-dessus à l'ordre du jour de la trente-quatrième session.

A sa 4ème séance plénière, le 21 septembre 1979, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/34/250), d'inscrire cette question à l'ordre du jour et de l'examiner directement en séance plénière.

124. Assistance à la reconstruction du Nicaragua

Par une lettre datée du 4 septembre 1979 (A/34/241), le Panama a demandé l'inscription de la question additionnelle ci-dessus à l'ordre du jour de la trente-quatrième session.

A sa 4ème séance plénière, le 21 septembre 1979, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/34/250), d'inscrire cette question à l'ordre du jour et de la renvoyer à la Deuxième Commission.

125. Mesures d'assistance à la République dominicaine et à la Dominique à la suite des dégâts catastrophiques causés dans ces pays par le cyclone "David" et le cyclone "Frédéric"

Par une lettre datée du 17 septembre 1979 (A/34/242), le Panama a demandé l'inscription de la question additionnelle ci-dessus à l'ordre du jour de la trente-quatrième session.

A sa 4ème séance plénière, le 21 septembre 1979, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau (A/34/250), d'inscrire cette question à l'ordre du jour et de la renvoyer à la Deuxième Commission.
